

**L'ENTREPRENEURIAT FEMININ INFORMEL EN ALGERIE : CAS DES
FEMMES ENTREPRENEURES DE LA WILAYA DE BEJAIA**

**Informal female entrepreneurship in Algeria: the case of women entrepreneurs
in Bejaia**

KACI Amina¹,

¹ Département des Sciences Économiques FSECSG.UMMTO, Algérie,
Email: mina_eco96@yahoo.com

AMIAR Lila²

² Département des Sciences de Gestion FSECSG.UMMTO, Algérie,
Email: Lildouadi@yahoo.fr

Date de réception : **19/04/2022**

Date d'acceptation : **12/05/2022**

Date de publication : **10/07/2023**

Résumé :

L'objet de notre contribution est de nous intéresser aux aspirations des femmes entrepreneurs exerçant dans le secteur informel en essayant de comprendre leurs motivations et aussi d'identifier les contraintes auxquelles elles sont souvent confrontées et qui les empêchent d'intégrer le secteur formel. À partir d'une analyse qualitative basée sur les résultats empiriques de notre enquête, menée à l'aide d'un questionnaire et d'entretiens réalisés auprès d'un échantillon de quinze femmes entrepreneurs, nous avons déterminé certaines raisons qui poussent ces femmes à limiter leur activité au secteur de l'informel. Ainsi pour certaines de ces femmes interrogées, cette situation est un choix délibéré, en revanche pour d'autres, elle est notamment due à de leur ignorance de la réglementation en matière de création et de gestion d'entreprise. Les résultats de notre enquête nous ont aussi permis de mettre en exergue les différents obstacles auxquels elles font face.

Mots clés : Economie informelle, Entrepreneuriat féminin, Secteur informel, Microentreprises

Jel Classification Codes : J16, L26, O17.

Abstract:

A The purpose of our contribution is to focus on the aspirations of women entrepreneurs working in the informal sector by trying to understand their motivations and also to identify the constraints they often face and which prevent them from entering the formal sector. From a qualitative analysis based on the empirical results of our survey, carried out using a questionnaire and interviews with a sample of fifteen women entrepreneurs, we have identified some of the reasons why these women limit their activity to the informal sector. Thus, for some of the participants, this option is a deliberate choice, while for others it is due to their ignorance of the regulations in matters of business creation and management. The results of our survey also enabled us to highlight the various obstacles they face.

Keywords: Female entrepreneurship, Informal economy, Informal sector, Micro-enterprises

Auteur correspondant : Kaci Amina, Email : mina_eco96@yahoo.com

1.Introduction :

En Algérie, à l'instar du reste du monde, les PME et les microentreprises jouent un rôle moteur et dynamique en matière de création d'emplois et de richesses. « *Le passage d'une économie dirigée à une économie de marché a engendré une compression des effectifs au niveau des entreprises et aggravé le chômage affectant les jeunes.* » (Boukrif & kherbachi, 2007). Dans ce contexte, les pouvoirs publics, depuis le milieu des années (1990), n'ont pas cessé de multiplier leurs efforts afin de mettre en place un secteur de PME très actif. Au plan institutionnel, plusieurs mesures ont été mises en œuvre, ces dernières avaient pour objectif de soutenir le décollage de ces entreprises. Par conséquent, une ordonnance relative au développement de l'investissement fut publiée dans le journal officiel N° 47, du 22 août 2001. Cette dernière fut suivie le 15 décembre 2001 par la loi n° 01-18 du 12 décembre 2001 portant sur la promotion de la petite et moyenne entreprise. En outre, dans l'optique de résorber le chômage, une panoplie de dispositifs et de structures d'aides ont été déployé par les pouvoirs publics à l'instar de l'ANDI, ANSEJ, CNAC, ANGEM. Cependant, ces différents dispositifs sont destinés aux entrepreneurs activant dans le secteur formel. En effet, il convient de préciser que l'activité entrepreneuriale s'exerce aussi bien dans le secteur formel que dans le secteur informel. Si d'un côté un bon nombre d'études se sont intéressées aux entreprises évoluant dans le secteur formel, en revanche les travaux dédiés au secteur informel restent très limités. Cet état de fait est notamment lié à la difficulté de mener des enquêtes auprès des entrepreneurs qui exercent dans l'ombre car beaucoup se méfient et préfèrent rester discrets quant à leurs activités.

Dans la même veine, de nombreux chercheurs s'accordent sur le fait que les travaux de recherche sur l'activité des femmes dans le secteur informel en Algérie sont très rares (Smadi, 2018 ; Attar & Bouabdallah, 2018 ; Gherbi, 2014). Nous avons constaté à travers nos lectures que la majorité des travaux portant sur la thématique de l'entrepreneuriat féminin en Algérie traitent beaucoup plus le secteur formel sans pour autant aborder le secteur informel mis à part quelques travaux que nous avons recensés (Samadi, 2018 ; Attar & Bouabdallah, 2018).

Notre contribution consiste à répondre aux questions suivantes :

- Quel est le profil de la femme entrepreneure qui opère dans le secteur informel en Algérie ?
- Quelles sont les motivations de ces femmes entrepreneures ?
- Quel est l'environnement dans lequel évolue la femme entrepreneure exerçant dans le secteur informel en Algérie ?
- Quels sont les contraintes auxquelles sont confrontées les femmes entrepreneures qui évoluent dans le secteur de l'informel ?

L'objectif de notre investigation est dans un premier temps d'établir le profil de la femme entrepreneure qui opère dans le secteur informel. En second lieu, nous nous intéresserons à leur situation spécifique en termes d'inégalités du genre et des perceptions culturelles et sociales à leur égard pour établir un état des lieux sur la situation de la femme entrepreneure en Algérie et par la même occasion identifier les besoins de celle-ci. Pour ce faire nous avons posé la problématique suivante :

Comment les femmes entrepreneures Algériennes opérant dans le secteur de l'informel réussissent à briser le plafond de verre afin de supprimer la barrière du genre et de réaliser leurs ascensions économiques dans un contexte d'informalité ?

2. Cadre conceptuel et théorique

Cette première partie de notre communication porte un rappel succinct des notions de secteur informel, emploi informel et entrepreneuriat féminin.

2.1. Secteur informel

Le BIT élabore en 1993 une définition consensuelle et opérationnelle du secteur informel (ILO, 1993). Le secteur informel est, selon la résolution de la 15ème conférence internationale des statisticiens de travail du BIT de 1993, « *comme un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme* ».

(Adair & Bellache, 2012), évoquent dans leurs travaux les caractéristiques des entreprises relevant du secteur informel :

- ✓ Le statut juridique (entreprises individuelles),
- ✓ Le non tenue d'une comptabilité complète,
- ✓ La taille de l'unité économique, inférieure à un certain seuil (5 ou 10 employés),
- ✓ Le non enregistrement (administratif, fiscal ou social) de l'entreprise ou le non enregistrement de ses salariés,
- ✓ La situation dans la profession (indépendant, employeur, salarié permanent, salarié non permanent, apprenti, aide familial).

2.2. Emploi informel

L'emploi informel est défini comme suit : « *les travailleurs à leur compte qui possèdent leurs propres entreprises du secteur informel ; les employeurs qui possèdent leurs propres entreprises du secteur informel ; les travailleurs familiaux non rémunérés, qu'ils travaillent dans des entreprises du secteur formel ou du secteur informel ; les membres de coopératives de producteurs informelles ; les salariés qui occupent un emploi informel, qu'ils soient employés par des entreprises du secteur formel, par des entreprises du secteur informel ou par des ménages comme travailleurs domestiques rémunérés ; les personnes qui travaillent d'une manière indépendante à la production de biens destinés à l'usage final exclusif de leur ménage*» (BIT, 2003).

2.3. Entrepreneuriat féminin

Il existe une pléthore de définitions dans la littérature et les travaux dédiés à l'entrepreneuriat et aux caractéristiques de l'entrepreneur. Cependant, le concept de l'entrepreneuriat féminin fait « défaut » dans la littérature (Tahir-Métaïche et Bendiabdellah, 2016) cités par (Smadi, 2018) .

Nous retiendrons les définitions suivantes de l'entrepreneuriat féminin :

Tableau N°1. Définitions de l'entrepreneuriat féminin

Auteurs	Définitions
(Lavoie , 1988)	« Une entrepreneure est une femme qui, seule ou avec des partenaires, a fondé, ad ou accepté en héritage une entreprise, qui en assume les risques et les responsabi financières, administratives et sociales et qui participe à sa gestion courante »
Le Groupe Canadien d Travail sur l'Entrepreneu Féminin (1997)	« Une personne qui prend des risques financiers pour créer ou acquérir entreprise, et qui la dirige de manière innovatrice et créatrice de développemen nouveaux produits et en conséquent de nouveaux marchés »
(Paturel & Arasti, 2006)	« Une femme personne physique, venant d'une situation d'inactivité, de chômage o salariée dépendant d'un employeur, ...crée une nouvelle entreprise indépendante assumant les responsabilités managériales et les risques qui sont liés à la produ de richesses envisagées »

Source : synthèse établie par les auteurs

En reprenant les définitions détaillées plus haut, nous pouvons déduire les caractéristiques suivantes de la femme entrepreneure :

- Une femme indépendante qui décide et gère une entreprise ;
- Une femme qui prend des risques, qui crée son entreprise et qui la gère de manière innovatrice ;
- Une femme qui offre des produits et services en vue de se faire une place sur le marché et de créer ainsi de la valeur ajoutée.

2.4. Entrepreneuriat féminin en Algérie

L'inclusion et l'amélioration des conditions des femmes dans le monde figure parmi un des 17 objectifs du programme Onusien : « Parvenir à l'égalité des sexes, autonomiser les femmes et les filles partout dans le monde » qui figure parmi le cinquième objectif de développement durable (ODD). En d'autres termes que les hommes et les femmes doivent avoir accès aux mêmes chances, opportunités, droits, moyens, conditions, ressources en tenant compte de leur spécificité. Cependant, selon l'indice Mastercard de l'entrepreneuriat féminin (MIWE), 2019 l'Algérie occupe la 54^{ème} place soit un taux de 7.3% du total des entreprises détenues par des femmes entrepreneures Algériennes, un taux relativement faible comparé à celui de nos voisins, Marocains et Tunisiens. Par conséquent, l'Algérie se retrouve en queue des classements à côté des pays du MENA.

La lecture des statistiques publiées par l'ONS nous indique qu'il existe, en Algérie, un écart significatif en termes de genre dans le monde de l'entrepreneuriat. « Les disparités entre les hommes et les femmes font partie des formes d'inégalité les plus profondément enracinées dans le monde entier » (PNUD,2019). Selon ces chiffres le nombre de femmes employeurs ou indépendantes est de 388000 femmes un taux relativement faible comparé à leur homologue masculin qui est de 3085000 hommes. (ONS, 2019). Selon le (CNRC, 2019) le nombre de femmes

commerçantes inscrites au registre de commerce représente 156.657 à fin février 2019 dont 144.470 personnes physiques et 12.187 personnes morales (gérantes de sociétés). (APS, 2019). La répartition des crédits octroyés par genre selon les données du dispositif ANGEM (2017) se présente comme suit :

Tableau N°2. Répartition des crédits octroyés par genre

Genre	Nombre	Part (%)
Femmes	497 194	62.44%
Hommes	4350	17.91%
Total	796 333	100.00%

Source : Exploitation des données du site du dispositif ANGEM états statistiques cumulés au 31.08.2017

La lecture du tableau fait apparaître le nombre de la population globale des bénéficiaires de crédits octroyés par l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM)¹, qui s'élève à 796333 bénéficiaires de crédit dont la gent féminine qui se taille la part du lion avec 62.44 % de l'ensemble de la population, contrairement à leur homologue masculin qui représente seulement 17.91% de l'ensemble de la population.

2.5. Entrepreneuriat informel en Algérie

Malgré l'évolution démographique considérable de la population des PME en Algérie, l'environnement dans lequel elles évoluent demeure complexe et instable en raison des obstacles qui entravent leur maturation. Cette situation engendre des dysfonctionnements au niveau de leurs performances et freine leurs compétitivités, mettant ainsi leur existence en péril allant jusqu'à leur mortalité.

Selon le classement effectué par la Banque Mondiale dans le cadre de son rapport annuel sur la pratique des affaires dans le monde « Doing Business », l'Algérie occupe la 157^{ème} position en 2020, sur un total de 190 économies. Ce classement témoigne que le climat des affaires en Algérie est nettement défavorable en faveur des investisseurs, sans oublier les différents obstacles cités dans ce rapport. Nous citerons à titre d'exemple l'accès au financement bancaire qui demeure une problématique majeure dont font face les PME Algériennes, les lourdeurs administratives, l'accès au foncier décourageant ainsi les entrepreneurs dans leur démarche de création d'entreprise ce qui les incite à travailler dans le secteur informel qui a connu une forte prolifération en Algérie selon l'étude de (Charmes & Remaoun, 2014), le secteur informel représente environ 45% du PIB. En Algérie, l'importance de l'économie informelle est à la fois une réponse aux carences du système économique (économie rentière), une réponse au manque de confiance dans les institutions (perception de la corruption) et une réponse aux lourdeurs bureaucratiques (Chakour & Perret, 2007); cela représente un manque à gagner au gouvernement et un vrai handicap dans la mise en œuvre des politiques de développement économique sociales. L'OCDE, 2005défini

¹ L'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit est un dispositif crée en 2004, en vue d'encourager le développement des capacités individuelles des personnes à s'auto prendre en charge en créant leur propre activité.

l'entrepreneuriat informel comme étant : « *le secteur de l'économie dans lequel les transactions concernent des activités légales et possèdent une composante financière mais ne sont pas déclarées dans le cadre des obligations fiscales, sociales et de droit de travail, alors qu'elles devraient l'être* »

En Algérie beaucoup de femmes ont trouvé l'entrepreneuriat informel comme une alternative une issue de sortie du chômage, un moyen pour subvenir aux besoins de leurs familles et aussi un moyen d'émancipation et d'affirmation de soi. Cependant, peu d'études se sont penchées sur la présence de la gent féminine dans le secteur de l'informel, « *La participation des femmes aux activités informelles en Algérie est inférieure à celles des hommes, mais non négligeable. Elle est sous-estimée par les statistiques aussi bien en termes d'emploi et de produit que de revenu.* » (Gherbi & Adair, 2016).

Selon une investigation menée par (Mussette, 2004) sur les pratiques informelles des femmes en milieu urbain : le cas algérien à travers le recueil de 30 récits de vie de femmes exerçant dans l'informel, nous avons relevé qu'il existe trois champs de déploiement des activités informelles féminines :

- Des *activités traditionnelles (dites domestiques)* : elles renferment l'industrie du mariage, telles les masseuses dans les bains, les laveuses de laine, les couturières, cuisinières, pâtissières... etc.
- Des *activités nouvelles (commerce informel)* : trabendistes, les cours privés, Disc-Jockey ... etc. Il s'agit d'un ensemble de demande non satisfaite par le secteur moderne qui crée des brèches par où pénètre l'informel.
- Une *modernisation d'anciennes activités (activités de transformations)* : exemple, les fabricantes de rechta, de dioul² ou encore rouleuses de couscous et des différentes pâtes, etc.

3. Cadre méthodologique

Nous avons limité notre étude aux femmes entrepreneures qui exercent dans le cadre de l'informel. Pour ce faire, nous avons opté pour une démarche exploratoire par l'intermédiaire, de questionnaires et d'entretiens réalisés avec ces femmes. Nous avons eu l'occasion d'interroger les femmes entrepreneures lors de la journée mondiale de la femme au niveau du siège de l'UNFA de la wilaya de Bejaia ainsi que de la foire de l'artisanat au niveau de la maison de la culture. Nous avons par la même occasion, effectué des entretiens et distribué nos questionnaires aux femmes entrepreneures qui étaient présentes en masse afin de faire découvrir leurs produits et de faire connaître leur savoir-faire auprès du grand public. Généralement ces entrepreneures sont des femmes aux foyers qui exercent des activités domestiques (couture, travaux artisanaux, gâteaux, déco, poterie, crochet...)

Le recours à cette méthodologie nous paraît la mieux indiquée pour cerner les difficultés que rencontrent les femmes entrepreneures et appréhender l'environnement dans lequel évolue leur micro- entreprise. Nous avons également eu recours à la technique documentaire où nous avons

² Préparation alimentaire traditionnelle algérienne.

mobilisé les résultats théoriques et empiriques d'un bon nombre de chercheurs ayant déjà travaillé sur la question.

3.1. Présentation de l'échantillon

Tableau N°2. Echantillon de l'étude

Cas	Le profil de la femme entrepreneure			Le profil de l'entreprise		
	Age	Situation matrimoniale	Statut professionnel av l'entrepreneuriat/ niv d'instruction	Date de créatio	Secteur d'activ	Milieu d'exer
01	18	Célibataire	En chômage/secondai	2019	Service (coiffur dame à domicil	Urbain
02	24	Célibataire	En chômage /supérieu	2019	Couture	Urbain
03	30	Divorcée avec 0 enfants	En chômage/moyen	2016	Artisanat (Poterie)	Urbain
04	40	Mariée avec 0 enfants	Femme au foyer/second	2014	Service (nourriss	Urbain
05	35	Célibataire	Femme au foyer/moye	2018	Artisanat (Savons)	Urbain
06	56	Mariée avec 0 enfants	Femme au foyer/san instruction	2010	Transformation Alimentaire	Rural
07	50	Mariée avec 0 enfants	Femme au foyer/prima	2008	Transformation Alimentaire	Rural
08	45	Mariée avec 0 enfants	Femme au foyer/moye	2012	Agriculture	Rural
09	37	Mariée avec 0 enfants	En chômage /supérieu	2016	Transformation Alimentaire	Rural
10	48	Mariée avec 0 enfants	Femme au foyer/prima	2011	Transformation Alimentaire	Rural
11	28	Célibataire	En chômage/secondai	2017	Service (coiffur dame à domicil	Rural
12	51	Veuve avec 05 enfants	Femme au foyer/prima	2010	Transformation Alimentaire	Urbain
13	32	Célibataire	En chômage /supérieu	2016	Artisanat (Tissage)	Rural
14	41	Veuve avec 02 enfants	Femme au foyer/prima	2013	Transformation Alimentaire	Rural
15	53	Mariée avec 0 enfants	Femme au foyer/san instruction	2009	Transformation Alimentaire	Rural

Source : construit par les auteurs à partir des résultats de l'enquête de terrain.

3.2. Principaux résultats

Les réponses obtenues par le biais de notre questionnaire et des interviews effectuées avec notre échantillon de femmes entrepreneures qui exercent dans le secteur de l'informel au niveau de la wilaya de Bejaia, constituent le corpus sur lequel nous avons travaillé afin de mettre en relief les différents obstacles rencontrés par ces femmes. Cette partie porte sur l'analyse et l'interprétation des différentes réponses recueillies auprès des enquêtées.

3.2.1. Profil et caractéristiques personnelles des femmes entrepreneures enquêtées

Pour (Arabi & Adjout , 2014), l'analyse de l'entrepreneuriat féminin doit impérativement se faire par le biais de l'analyse des caractéristiques personnelles de la femme entrepreneure qui joue un rôle non négligeable dans le cheminement du processus entrepreneurial. Ainsi, l'exploitation des résultats obtenus à travers questions posées, permet de disposer de données relatives au profil ainsi qu'aux caractéristiques personnelles des femmes entrepreneures enquêtées à travers leur tranche d'âge, statut matrimonial, niveau d'instruction, ainsi que le secteur d'activité dans lequel elles évoluent. (Voir le tableau ci-dessus).

3.2.2. Trajectoires socioprofessionnelles

➤ Niveau d'instruction

La question relative au niveau d'instruction révèle que certaines femmes malgré de n'avoir pas fait d'études poussées ont tout de même tenté l'expérience de l'entrepreneuriat. En d'autres termes, le niveau d'instruction qui représente un atout majeur dans la création d'entreprise ne semble pas être un frein pour celles-ci. Pour celles qui sont détentrice d'un diplôme universitaire, elles ont choisi l'alternative de l'entrepreneuriat pour contourner le problème du chômage qui se pose pour la majorité des jeunes diplômés. Selon l'ONS les femmes diplômées sont plus lésées puisqu'elles constituent 23,9% des chômeurs diplômés de l'enseignement supérieur et un taux de 20,7% pour les diplômées de la formation professionnelle. (ONS,2019), elles constituent ainsi une matière grise abondante mais visiblement inexploitée.

➤ Formation en gestion d'entreprise

Aujourd'hui l'argent seul ne fait pas d'un individu un bon entrepreneur, par conséquent le développement de certaines aptitudes est l'un des outils nécessaires pour une bonne gestion de l'entreprise. Ainsi, les réponses obtenues révèlent à l'unanimité que les femmes sondées n'ont jamais bénéficié d'une formation en matière de création et de gestion d'entreprise. En d'autres termes, elles ont appris le métier sur le tas ce qui fait d'elles des autodidactes dans le domaine de l'entrepreneuriat.

➤ Raisons de création de l'entreprise

Suivant leurs déclarations, pour huit (08) des femmes entrepreneures enquêtées, la raison principale qui les pousse à créer leur entreprise est liée au besoin d'autonomie financière. Ce dernier est un facteur clé dans l'entrepreneuriat féminin favorisant ainsi l'autonomisation des femmes ce qui permet à long terme de lutter contre la pauvreté et cela à travers la création de richesses et de revenus leur permettant d'acquérir une certaine reconnaissance sociale et d'améliorer leur statut social. Concernant cinq (05) des enquêtées, leur motivation est de subvenir aux besoins de leur foyer. En effet, la conjoncture actuelle et le pouvoir d'achat des ménages en nette baisse a contraint la femme à chercher des alternatives afin d'apporter un soutien financier au

sein de son foyer. Cette forme d'entrepreneuriat est souvent décrite comme un entrepreneuriat de nécessité. Pour (Fayolle, 2010), « *l'entrepreneuriat de nécessité concerne les individus à créer leur propre emploi pour retrouver des revenus* ».

En dernier lieu, deux (02) des sondées ont recours à l'entrepreneuriat pour contrecarrer l'épineux problème de chômage, créant ainsi leur propre emploi. A cet égard, il est important de souligner que le taux de chômage féminin en Algérie a connu une hausse de 1% durant la période allant de 2018 à 2019, passant ainsi de 19,4% à 20,4% de chômeurs femmes contre un taux de 9,9% à 9,1% pour leurs homologues masculins (ONS, 2019).

3.2.3. L'environnement socioculturel des femmes entrepreneures enquêtées

D'après le rapport de l'OIT, (2017). « *Tous les chercheurs qui ont traité de la question du développement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie, sont unanimes pour indiquer que les facteurs de contingence (l'environnement socioculturel) jouent un rôle primordial dans le blocage à l'émergence de la femme dans la sphère publique* ». Dans ce sillage nous avons relevé certains facteurs socioculturels qui exercent une influence sur le projet entrepreneurial des femmes exerçant dans l'informel.

➤ Sources de financement

Le volet financement est la pierre angulaire sur laquelle repose la réussite de l'entreprise. En effet, la création et l'activité de chaque entreprise est tributaire de fonds lui garantissant sa pérennité. De ce fait, la constitution du capital de départ auprès des femmes entrepreneures enquêtées se fait par le biais de mécanismes traditionnels de financement à savoir : l'entourage familial pour neuf (09) des femmes enquêtées et pour six (06) de ces femmes leur financement est constitué de leur épargne personnelle. Notons par ailleurs, que le caractère informel de leur activité ne leur permet ni de bénéficier de prêts auprès des organismes bancaires, ni de bénéficier des dispositifs d'aides mises en place par l'Etat algérien tel que l'ANGEM.

➤ Soutien de la part de l'entourage

Créer et gérer sa propre entreprise n'est pas chose aisée, d'où l'importance de soutien de la part de l'entourage notamment du conjoint dans le cas des femmes mariées. En effet, le soutien du conjoint requière une grande importance, dans la mesure où la femme le consulte avant toute décision entrepreneuriale (Brush, 1992) cité par (Rachdi, 2016). L'évolution des mentalités et la nécessité économique ont clairement contribué à changer le cours des choses. Autrement dit, l'homme qui auparavant considérait que le rôle de l'épouse se limitait à gérer son foyer et éduquer ses enfants, se montre aujourd'hui indulgent et favorable à l'idée que son épouse puisse s'épanouir dans sa vie professionnelle. Ainsi selon notre corpus, douze (12) femmes entrepreneures confirment cette nouvelle tendance. En effet, une étude menée par (Tahir-Metaiche, 2015), sur le profil des femmes entrepreneures en Algérie souligne que « *le climat des affaires et le contexte social algériens sont moins discriminatoires qu'on a tendance à croire, ce constat nous mène à révéifier l'hypothèse qui stipule que la culture algérienne considère l'entrepreneuriat comme*

activité masculine réservée qu'aux hommes, et à examiner ». Cependant, nous observons que trois (03) femmes ne bénéficient pas du soutien de leur entourage.

3.2.4. Les obstacles rencontrés par les femmes entrepreneures

À la question relative aux obstacles rencontrés, les résultats de notre enquête permettent de constater que douze (12) des enquêtées ont confirmé l'existence d'obstacles lors de leur parcours professionnel, contre seulement quatre (04) femme qui ont répondu négativement. Nous avons recensé ci-dessous les contraintes évoquées par nos enquêtées :

Manque d'espace et de superficie pour exercer leur activité, manque d'expertise dans le domaine, commercialisation et valorisation du produit, réseau professionnel restreint, inégalités de genre beaucoup d'opportunités sont présentées aux hommes par rapport aux femmes sans oublier les préjugés, trouver le juste équilibre entre leur vie de famille et leur activité professionnelle d'autant plus que dans la société algérienne, la femme doit remplir plusieurs tâches à savoir l'entretien de son foyer, l'éducation des enfants etc. En d'autres termes elle doit jongler entre les différentes tâches domestiques et la gestion de son entreprise, absence de soutien et d'accompagnement dans la mesure où le secteur informel est dévalorisé, manque d'information et de sensibilisation de la part des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise notamment dans les zones rurales.

3.2.5. L'adhésion des femmes entrepreneures à des associations

Il existe au niveau de la Wilaya de Bejaia des associations qui activent au profit des femmes entrepreneures à l'instar de l'association femme rurale (AFUD) et l'UNFA dédiées aux femmes artisanes et rurales. Malgré l'activité et les efforts consentis par ces associations pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin, elles n'arrivent pas à couvrir toute la Wilaya ou à avoir des antennes à travers les différentes communes surtout au niveau des zones rurales où la sensibilisation des femmes au domaine de l'entrepreneuriat demeure inexistante. Ainsi l'ensemble des femmes interrogées ont répondu à l'unanimité n'avoir aucun contact avec ces associations.

3.2.6. Les risques du secteur informel

Exercer dans le secteur de l'informel est une option qui ne garantit pas une sécurité à la femme entrepreneure, bien au contraire cette dernière n'est pas à l'abri de risques. Une large portion des participantes à notre enquête ne sont pas conscientes de cette situation comme l'indique nos résultats. En effet, dix (10) femmes entrepreneures ont répondu par non contre cinq (05) qui ont reconnu être au courant de ces risques.

3.2.7. La volonté des femmes entrepreneures à intégrer le secteur formel

Nous avons jugé pertinent de connaître l'avis des participantes quant à la question d'intégrer le secteur formel et nous avons obtenu les réponses suivantes : six (06) des femmes enquêtées préfèrent continuer à exercer dans l'informel contre neuf (09) femmes qui ont répondu favorablement à la possibilité d'entrer dans la sphère formelle. Les raisons évoquées par ces dernières sont : développer leur entreprise ainsi qu'élargir leur champ d'activité et s'imposer dans le domaine, avoir une sécurité sociale, bénéficier de financements et avantages offerts par l'Etat, élargir leur réseau professionnel et fidéliser une clientèle ciblée, contribuer à l'économie locale et créer des emplois et de la valeur ajoutée.

En revanche, pour celles qui préfèrent rester dans l'informel, les raisons invoquées sont :

Un faible revenu, l'incapacité de faire face aux impôts et autres dépenses liées à la gestion de l'entreprise, manque d'informations sur les avantages que procure le secteur formel, frais d'enregistrement au registre de commerce et les charges sociales ainsi que le taux d'imposition (fiscales et parafiscales), l'environnement juridique et réglementaire instables, bureaucratie,

Services financiers sensibles à la dimension genre méfiance et réticence des banques pour accorder un financement dans le cadre de création d'entreprises. Selon certaines enquêtes, généralement les banquiers ont des préjugés du genre que les femmes ne prennent pas de risques et n'ont pas confiance en leurs projets ce qui les rend plus vulnérables dans le processus de création de leur entreprise. A cet effet, une enquête menée par le BIT en (2017) auprès des femmes entrepreneurs Algériennes souligne que ces femmes ont du mal à avoir accès aux services financiers et cela est dû au manque de confiance entre les femmes entrepreneurs et les banques de plus qu'il existe également une inadéquation des services aux besoins des femmes entrepreneurs.

Les dispositifs publics d'aide à la création d'entreprise exigent un titre de propriété d'un terrain ou local ou un bail de location d'une durée supérieure à deux ans.

La dernière question de notre enquête est un espace où nous avons invité les participantes à s'exprimer sur le sujet. Nous avons recueilli les témoignages suivants :

Cas N°1 : *« La femme rurale est toujours négligée dans les sujets de recherche et marginalisées par les autorités la preuve nous avons aucun contact avec les associations dédiées aux femmes rurales et il n'existe aucune campagne de sensibilisation pour nous inciter à travailler dans le secteur formel ainsi que ses avantages »*

Cas N°2 : *« En Algérie, même si la découverte de l'ampleur et surtout de l'importance des activités informelles a été antérieure à la crise économique. Celle-ci a toutefois mis au grand jour l'importance stratégique des micros entreprises et d'autres formes de travail tel que le travail à domicile ou encore la pluriactivité. »*

Cas N°3 : *« Les pouvoirs publics se penchent juste sur le secteur formel et dévalorise le secteur informel à croire que le secteur informel est un crime. Hors que nous sommes juste en train de subvenir à nos besoins et nous ne exerçons pas des activités illicites c'est pour cela que l'Etat doit considérer nos activités comme étant des activités qui ont un impact positif sur l'économie nationale et doit reconnaître le rôle de ce secteur à condition que l'Etat mobilise les outils et stratégies nécessaires afin d'intégrer nos activités dans le circuit formel à travers des formations et l'accompagnement des femmes dans le monde de l'entrepreneuriat »*

Cas N°4 : *« Les femmes doivent être davantage invitée à participer au processus du développement économique local et doivent être intégrées comme acteur à part entière au niveau de la société civile malgré leur activité exercée à domicile. Le défi doit être relevé à leur égard à travers des formations, accès au financement car cette catégorie peut apporter une solution efficace pour redynamiser l'économie locale. »*

4. Conclusion

Au terme de notre étude, nous avons apporté des éléments de réponses à nos questions de recherche. En ce qui concerne le profil de la femme entrepreneur, il ressort de nos résultats que la majorité des personnes interrogées sont célibataires et peuvent par conséquent se consacrer à leurs activités professionnelles sans toutefois être confrontées aux obligations des mères de familles. Pour d'autres en revanche, la vie de famille ne semble point être un obstacle puisque certaines participantes à notre enquête ont jugé avoir trouvé le juste équilibre entre leur vie de famille et leur vie professionnelle. Dans le même sillage, le soutien de leur entourage en général et leur conjoint en particulier constitue un élément clé dans la réussite de leur entreprise. Par rapport au niveau d'étude, il faut bien reconnaître que ce dernier est un atout non négligeable mais ne constitue en aucun cas une condition *sin qua non* puisque une proportion de nos enquêtées ont déclaré n'avoir jamais suivi de cursus scolaire. Par contre, un pourcentage non négligeable représente les détentrices de diplômes universitaire pour qui l'entrepreneuriat représente une alternative au chômage. En outre, l'analyse des résultats de notre enquête révèlent l'existence de nombreux problèmes auxquels sont confrontées les femmes entrepreneures. Ainsi, elles ont évoqué entre autres, le problème de financement, la commercialisation de leurs produits, l'accès au foncier, la conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle, l'absence de formation au métier d'entrepreneur. Exercer une activité dans l'informel est souvent associé à l'économie souterraine ou parallèle et sous-entend être dans « l'illégalité ». Malheureusement une forte majorité des femmes interrogées ignorent les risques encourus d'exercer dans ce secteur. Toutefois, l'idée d'intégrer le secteur formel n'a pas été totalement écartée par les enquêtées. En effet, pour certaines d'entre elles, cette option leur permet notamment de bénéficier d'une couverture sociale et d'élargir leur activité.

En dernier lieu, il convient de souligner que malgré l'arsenal juridique déployé par la constitution Algérienne en matière d'égalité des droits entre les deux genres et les dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise favorisant l'émancipation et l'autonomisation des femmes entrepreneures, ces lois demeurent obsolètes car sur le plan pratique les femmes font toujours face à des pratiques discriminatoires souvent sous l'emprise des diktats et des stéréotypes et autres valeurs rétrogrades qui empêchent ces femmes d'amorcer leurs émancipations dans le domaine de l'entrepreneuriat. De ce fait, la femme est contrainte d'exercer dans l'informel. Face à cette situation l'Etat doit redoubler d'effort afin d'accompagner et de propulser une dynamique économique nationale et locale drainée par l'entrepreneuriat féminin. Sur le plan local aucune mesure n'est prise à l'égard des femmes entrepreneures qui exercent dans l'ombre et qui par conséquent sont souvent marginalisées et livrées à elles-mêmes sans aucun repère pour faire leurs premiers pas dans le monde de l'entrepreneuriat formel. Pour conclure, il est important de souligner que la femme entrepreneure constitue le maillon fort du développement économique local c'est pour cela qu'il est impérativement nécessaire de les intégrer dans le processus du développement économique local en tant que partenaire clés du développement économique durable pour pouvoir atteindre ainsi les objectifs des ODD.

5. Bibliographiques

- Adair, P., & Bellache, Y. (2012). Emploi et secteur informel en Algérie: déterminants, segmentation et mobilité de la main-d'oeuvre. *Région et Développement*(35), 121-149.
- Arabi, K., & Adjout, S. (2014). « Les femmes entrepreneures : Caractéristiques personnelles et trajectoires socioprofessionnelles, cas de la wilaya de Bejaia. ». *Les 6èmes Journées Scientifiques Internationales sur l'Entrepreneuriat*. Biskra.
- Banque Mondiale. 2020. Rapport « Doing Business » de 2020. Consulté le 20/07/2021.
- BIT (2003) Rapport pour la 17ème Conférence internationale des statisticiens du travail, - Bureau international du travail, Genève, 24 novembre-3 décembre.
- BIT (1993) Rapport pour la 15ème Conférence internationale des statisticiens du travail, Bureau international du travail, Genève, 19-28 janvier.
- Boukrif, M., & kherbachi, H. (2007). Analyse du dispositif algérien pour la création de l'emploi. le cas de la région de Bejaia. Dans A. Abedou, A. Bouyacoub, M. Lallement, & M. Madoui, *PME, emploi et relations sociales France-Maghreb* (pp. 51-76). Paris: l'Harmattan Paris.
- Chakour, S., & Perret, C. (2007). Le commerce informel en Algérie. *Critique Économique*(17), 15-36.
- Charmes, J., & Remaoun, M. (2014). *L'économie informelle en Algérie : Estimations, tendances, politiques*. Rapport l'OIT.
- Fayolle, A. (2010). Nécessité et opportunité : les "attracteurs étranger" de l'entrepreneuriat. *Pour*, 33-38.
- Gherbi, H., & Adair, P. (2016). Femmes et emploi informel dans la wilaya de Béjaia (Algérie): un modèle probit. *Les Cahiers de l'Association Tiers-Monde*(31), 230.
- Gherbi, H. (2014). Caractéristiques et déterminants de l'emploi informel féminin en Algérie. Le cas de la wilaya de Bejaia. *Mondes en développement* (n° 166), p 45-58
- GTEM. (1997). *Entreprendre au féminin*. Québec.
- Lavoie, D. (1988). Les entrepreneurs : pour une économie canadienne renouvelée. *Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme*.
- Master Card Index of Women Entrepreneurs. 2019. Consulté le 25/08/2021.
- Mussette, D. (2004). Les pratiques des femmes en milieu urbain: le cas d'Alger . *La question de l'emploi en Afrique du Nord, tendances récentes et perspectives 2020*.
- OECD. (2005). Promoting women's entrepreneurship in the MENA region : background report and policy considerations.
- OIT. (2017). « Evaluation nationale du développement de l'entrepreneuriat féminin en Algérie : situation et recommandations. Consulté le 15/02/2020
- ONS. (2019). Activité, Emploi et chômage, mai 2019, N°879,1-20. Consulté le 20/03/2020, http://www.ons.dz/IMG/pdf/emploi_chom_mai_2019.pdf
- Paturel, R., & Arasti, Z. (2006). Les principaux déterminants de l'entrepreneuriat féminin en Iran. *8ème CIFEPME, L'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales 25, 26, 27 octobre 2006*. HEG Fribourg, Suisse.
- PNUD. (2019). Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXIe siècle. Consulté le 31/05/2020.
- Rachdi, F. (2016). l'entrepreneuriat féminin a Maroc: une approche par le réseau personnel. Institut Supérieur du Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE) Maroc.

- Smadi, A. (2018). Analyse de la contribution de l'entrepreneuriat féminin formel/informel au développement territorial dans la wilaya de Tizi-Ouzou: entre résilience et vulnérabilité illustration par des activités traditionnelles . Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou .
- Tahir-Metaiche, F. (2015). Le profil de l'entrepreneuriat féminin en Algérie : une étude exploratoire. 1-26. Consulté le 07 03, 2021, sur <http://www.femme-entrepreneur.bf/wp-content/uploads/2018/07/femmes-entrepreneures-alg%C3%A9rie.pdf>

➤ **Sites Web :**

- <https://www.acfas.ca/publications/magazine/2020/03/entrepreneuriat-genre>. Consulté le 21/07/2021.
- <https://www.angem.dz/article/chiffres-cles/> .consulté le 10/08/2021.